

Jacques Myard demande à Guéant d'intervenir contre l'illégale soirée ramadan de Delanoé

Enfin un élu de la République sort de son sommeil estival pour défendre la laïcité ! Que cela soit Jacques Myard, qui, le premier, dès 2006, demandait une loi contre le voile intégral, en France, et qui est aujourd'hui co-président du groupe d'études sur la laïcité à l'Assemblée nationale ne nous étonne guère. Il est intéressant de voir que le député-maire de Maisons-Laffitte, légitimement indigné par un tel viol de nos lois républicaines, demande au ministre de l'Intérieur de « rétablir la loi républicaine à l'Hôtel de Ville ».



En violation du principe de laïcité, le ramadan s'invite à la Mairie de Paris...

Jacques MYARD est scandalisé par l'initiative du Maire de Paris qui invite à grand renfort de publicité les Parisiens à une grande « soirée du Ramadan » dans les salons de l'Hôtel de Ville le 24 août prochain.

L'invitation stipule d'ailleurs explicitement qu'un Iftar léger – ou rupture du jeûne – sera offert au coucher du soleil !

Cette invitation lancée en application explicite d'un rite religieux, le ramadan, est totalement contraire au principe de laïcité qui impose que la pratique religieuse s'exerce dans la sphère privée de chaque citoyen. De surcroît, ce type d'initiative ne peut que heurter tous les républicains qui ne veulent pas être concernés par la religion des autres. Elle ne

peut que provoquer inutilement des tensions et polémiques au sein de la société. Elle n'est destinée qu'à recueillir des voix confessionnelles au mépris total des principes républicains garant du vouloir vivre ensemble au-delà de toutes les religions.

Jacques Myard co-président du groupe d'études sur la laïcité à l'Assemblée Nationale demande à tous les républicains de se mobiliser contre cette initiative inadmissible

Il saisit par lettre le Ministre de l'Intérieur sur ce manquement grave aux principes républicains, et lui demande de rétablir la loi républicaine à l'Hôtel de Ville de Paris.

Même si la démarche de Jacques Myard est louable, il nous étonnerait fort qu'un ministre de l'Intérieur comme Guéant, incapable de résoudre le problème des prières musulmanes illégales dans les rues de Paris et d'autres villes, ait davantage la volonté de remettre au pas le maire de Paris, quand le Premier ministre en personne, l'an passé, avait inauguré la mosquée d'Argenteuil en présence d'une fillette voilée.

A notre connaissance, si Jacques Myard a réagi de manière spectaculaire, la Région Ile-de-France, qui, au lendemain de l'apéro saucisson-pinard, avait annoncé, par le maire de Carrières-sous-Poissy, Eddie Ait, (1) la création d'une mission régionale sur la laïcité dotée d'un budget de 100.000 euros, n'a pas encore jugé nécessaire de rappeler le maire de Paris à l'ordre. Mais cet élu est-il vraiment gêné par cette violation flagrante de nos principes laïques ? (2)

Martine Chapouton

(1)

<http://www.eddieait.fr/region-ile-de-france-rvp/un-conseil-consultatif-de-la-laicite-a-la-region.html>

(2)

<http://ripostelaique.com/eddie-ait-maire-de-carrieres-sous-poissey-supprime-le-lundi-de-paques-pour-ne-pas-heurter-ses-electeurs-musulmans.html>